

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 77-253 du 14 Octobre 1977

portant création, organisation et attributions du Comité National CEDEAO.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;  
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;  
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;  
VU l'ordonnance N°75-36 du 10 juillet 1975, portant ratification du traité de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;  
VU l'ordonnance N°77-33 du 9 septembre 1977, portant ratification des protocoles annexés au traité de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;  
Sur proposition du Ministre des Finances ;  
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 5 octobre 1977,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Il est créé un Comité National pour la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest dit Comité National CEDEAO.

ARTICLE 2 - Ce Comité a pour missions :

- a) d'étudier toutes les implications sur l'économie nationale de l'application des dispositions du traité créant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et des protocoles y annexés ;
- b) de faire des propositions concrètes au Gouvernement.

ARTICLE 3 - Le Comité National CEDEAO regroupe les quatre sous-comités suivants :

1. Sous-Comité : Commerce, Douanes, Immigration, Questions Monétaires et Paiements,
2. Sous-Comité : Industrie, Agriculture, Ressources Naturelles,
3. Sous-Comité : Transports, Télécommunications et Energie,
4. Sous-Comité : Affaires Sociales et Culturelles.

ARTICLE 4 - La composition des sous-comités énumérés ci-dessus figure au document annexé au présent décret. Chaque sous-comité élit en son sein un bureau de trois membres, adopte son règlement intérieur et établit son programme de travail.

.../...

ARTICLE 5 - Le Comité National CEDEAO est dirigé par un bureau exécutif dont la composition est la suivante :

Président : le Ministre Chargé des Finances,

Vice-Président : le Ministre Chargé du Commerce et du Tourisme,

Rapporteur : le Ministre Chargé du Plan,

- Membres :
- le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat,
  - le Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Orientation Nationale,
  - un Conseiller Technique Juridique du Président de la République,
  - un Conseiller Technique à l'Economie du Président de la République,
  - le président de chacun des sous-comités énumérés à l'article 3 précédent.

ARTICLE 6 - Le Comité National assure la synthèse des travaux des sous-comités et rend compte aux autorités politiques compétentes, par l'intermédiaire du bureau exécutif.

ARTICLE 7 - La nomination des membres des sous-comités interviendra par arrêté du Ministre Chargé des Finances.

ARTICLE 8 - Au cours de leurs travaux, le Comité National et les sous-comités pourront faire appel à toute personne dont ils estimeront nécessaire d'associer la compétence pour la solution d'un problème donné.

ARTICLE 9 - Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 14 Octobre 1977

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre des Finances,



Isidore AMOUSSOU

Le Ministre du Commerce et du  
Tourisme et pour le Ministre  
des Affaires Etrangères et de  
la Coopération absent,



André ATCHADE

Le Ministre Délégué auprès du  
Président de la République,  
Chargé du Plan, de la Statis-  
tique et de la Coordination  
des Aides Extérieures,



François DOSSOU.-

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 MF-MCT-MAEC-MPSCAE 20 autres  
ministères 22 - SGG 4 SPD 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 IGE et ses sections  
(IAA et IF) 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 Sous-Comités 8 - BN-UNB 4  
FASJEP 2 Dtion du Commerce Intérieur et Dtion du Commerce Extérieur  
2 - JORPB 1 Cab.Mil. 2 EMFSP 2

LISTE INDICATIVE DES DIRECTEURS A DESIGNER  
PAR LES MINISTERES DANS LES SOUS-COMITES CEDEAO

A - SOUS-COMITE COMMERCE, DOUANES, IMMIGRATION, QUESTIONS  
MONETAIRES ET PAIEMENTS

1 - Ministère des Finances :

- Directeur des Douanes et Droits Indirects,
- Directeur des Impôts,
- Directeur des Affaires Monétaires et Bancaires,
- Directeur de l'Agence Nationale BCEAO,
- Directeur Général de la Banque Commerciale du Bénin,
- Directrice du Budget,
- Directeur des Etudes et de la Planification ;

2 - Ministère du Commerce et du Tourisme :

- Directeur du Commerce Extérieur,
- Directeur du Commerce Intérieur,
- Directeur Général de la SONIB,
- Directeur Général de la SONACEB,
- Directeur des Etudes et de la Planification,
- Directeur Commercial de la SONAPAL,
- Directeur Général Adjoint de la SONACOP ;

3 - Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et  
de l'Orientation Nationale :

- Directeur des Etudes et de la Planification,
- Chef du Service de l'Immigration ;

.../...

4 - Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération :

- Directeur du Département N°3 ;

5 - Ministère de la Fonction Publique et du Travail :

- Directeur de l'Emploi ;

6 - Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures ;

7 - Présidence de la République

- Conseiller Technique à l'Economie.

B - SOUS-COMITE DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES NATURELLES

1 - Présidence de la République :

Conseiller Technique au Développement Rural ;

2 - Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat :

- Directeur de l'Industrie,

- Directeur des Etudes et de la Planification ;

.../...

3 - Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures :

- Directeur de la Planification d'Etat,
- Directeur du Bureau Central des Projets,
- Directeur des Etudes et de la Planification ;

4 - Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative :

- Directeur de l'Agriculture,
- Directeur de l'Elevage,
- Directeur des Eaux et Forêts,
- Directeur Général de la SODERA,
- Directeur des Pêches,
- Directeur des Etudes et de la Planification ;

C - SOUS-COMITE DES TRANSPORTS, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ENERGIE

1 - Présidence de la République :

Conseiller Technique à l'Economie ;

2 - Ministère des Transports :

- Directeur des Transports Terrestres,
- Directeur Général du Port Autonome de Cotonou,
- Directeur Général de l'OCBN ;
- Directeur Général de la COBENAM
- Directeur des Etudes et de la Planification ;

.../...

3 - Ministère de l'Équipement :

- Directeur Général de l'Office des Postes et Télécommunications,
- Directeur des Etudes et de la Planification ;

4 - Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat :

- Directeur des Mines et de la Géologie,
- Directeur Général de la S.B.E.E. ;

5 - Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures ;

D - SOUS-COMITE DES AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES

1 - Présidence de la République :

Conseiller Technique à l'Éducation Nationale ;

2 - Ministère de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des Sports :

- Directeur des Sports et Loisirs,
- Directeur de la Culture Populaire,
- Directeur des Activités de Jeunesse,
- Directeur des Etudes et de la Planification;

3 - Ministère des Enseignements Technique et Supérieur:

- Directeur des Etudes et de la Planification,
- Directeur de la Formation Professionnelle,
- Directeur de la Recherche Scientifique et Technique,
- Recteur de l'Université Nationale du Bénin .../...

- 4 - Ministère de l'Enseignement du Premier Degré ;
  - Directeur des Etudes et de la Planification ;
  
- 5 - Ministère de la Santé Publique :
  - Directeur de la Santé,
  - Directeur des Etudes et de la Planification ;
  
- 6 - Ministère de la Fonction Publique et du Travail :
  - Directeur des Etudes et de la Planification,
  - Directeur de l'Emploi ;
  
- 7 - Ministère de la Justice, de la Législation et des Affaires Sociales
  - Directeur des Etudes et de la Planification ;
  
- 8 - Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures.-